

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2020

Sarah Perrin,
Aurélie
Lazes-Charmetant,
Jean-Michel
Delile

CEID Addictions/
Trend OFDT

Les phénomènes marquants en 2019

Hausse des demandes de traitement du public géorgien

L'année 2019 est notamment marquée par l'augmentation du nombre de patients géorgiens accueillis dans les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) bordelais. Ils sont environ une vingtaine, tous des hommes entre 40 et 50 ans, pour la plupart ils ont le statut de demandeur d'asile. Ils consomment, hors protocole thérapeutique, du Lyrica® (Prégabaline, un antiépileptique) et, en injection, des médicaments de substitution aux opioïdes (MSO) et du Skenan® (sulfate de morphine).

Leurs usages de drogues ont très souvent débuté en Géorgie. Certains sont connus par la police, qui les décrit comme des « usagers-revendeurs », notamment de médicaments. Les intervenants du champ sanitaire témoignent de difficultés pour communiquer avec eux, du fait de la barrière de la langue et parce qu'ils se rendent en établissements de réduction des risques et des dommages (RdRD) uniquement pour obtenir du matériel d'injection. Ils sont nombreux à être porteurs du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et du virus de l'Hépatite C (VHC). Ils ont des pratiques d'injection à risques, ce qui peut générer des complications post-injections telles que des abcès. Leur entrée dans

le soin et leur orientation vers les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et les CAARUD sont facilitées par leur passage dans l'unité d'hépatologie de l'hôpital Haut-Lévêque, à Pessac, qui a mis en place, depuis janvier 2017, une « consultation précarité », dédiée aux patients migrants. Bien que certains soient très précarisés, vivant dans des voitures, ils connaissent bien les ressources à leur disposition et fonctionnent en groupe en mettant en place des systèmes de soutien intra-communautaire.

L'injection de méthadone gélule et de méthylphénidate en hausse

En 2019, les pratiques d'injection des usagers en grande précarité pris en charge en CAARUD tendent à évoluer. Si le Skenan® reste le principal produit injecté, cette pratique semble décroître. Les équipes de RdRD rapportent une nette augmentation de l'injection de méthadone sous forme gélule. Cette pratique est rendue possible par l'utilisation d'alcool à 70° ou de tampons alcoolisés distribués en centres de soins, qui permet d'extraire la méthadone indépendamment des autres composants pour ensuite pouvoir la préparer à être injectée (en évaporant l'alcool puis en la diluant avec de l'eau) grâce à un double système de filtration. Les usagers y ont recours par



intermittence et en fonction de la disponibilité d'autres produits. Il s'agit souvent d'un usage alternatif à leur propre traitement.

L'usage détourné en injection de méthylphénidate (Ritaline®, Concerta LP®, Quasym LP®), médicament commercialisé contre le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) et dans la narcolepsie, est également décrit en nette augmentation par les intervenants des CAARUD, comme l'indique l'un d'entre eux : « *la Ritaline® c'est des prises ponctuelles, mais chez les injecteurs de cocaïne ils en consomment tous* ». Ce médicament est recherché en remplacement des consommations de cocaïne, souvent dans le cadre d'une gestion du manque ou d'une forme de substitution (au sens thérapeutique).

Ces injections de méthadone gélules et de Ritaline®, notamment lorsqu'elles s'effectuent dans des circonstances délétères, peuvent conduire à des surdoses, des abcès et des chocs anaphylactiques¹ survenus à la suite de « poussières » (qui désigne pour les usagers un état fébrile consécutif à l'injection dans des conditions d'hygiène non satisfaisantes).

Kétamine : diversification des consommateurs et augmentation des consommations dans l'espace festif

La diffusion de la kétamine hors des événements festifs alternatifs et auprès de nouveaux profils d'usagers poursuit sa progression. En effet, si ce produit est toujours présent de manière plus marquée en free party où sa consommation tend à rejoindre celles de MDMA/ecstasy et de cocaïne, certains usagers initiés ont exporté cette consommation dans d'autres contextes : soirées privées, clubs, bars musicaux, etc.

La nouveauté dans les pratiques d'usage réside dans le fait que la kétamine est consommée tout au long de la soirée, en snif, avec une multiplication/répétition de prises de petites quantités : un usager rapporte des consommations « en petites traces prises avec des clefs

dans les pochons, c'est vraiment des pointes, mes potes en prennent dix/quinze dans la soirée ». Une usagère compare les prises de kétamine à celles d'alcool : « ils vont prendre une trace régulièrement, toutes les heures et ça tout au long de la nuit, comme s'ils buvaient une bière toutes les heures pour se maintenir ».

Son prix jugé assez bas (40 € le gramme, avec des possibilités d'achat au demi-gramme) conjugué à des effets assez brefs constituent les principales motivations d'usage. Bien que les deux substances n'appartiennent pas à la même classe en termes d'effets, certains usagers la préfèrent à la cocaïne parce que « c'est moins cher que la coke ». Une autre évolution renvoie à la hausse des demandes de prise en charge en CSAPA pour des troubles sévères liés à l'usage de kétamine, ce que les professionnels rapportaient peu jusqu'en 2019.

Les prix des principales drogues observés à Bordeaux en 2019

Produits	Prix	Tendance 2018/2019
Amphétamines (Speed)	10-20 €/g	→
Buprénorphine haut dosage (BHD)	3-5 € en 8 mg	→
Cannabis	4 € à 20 €/g	→
Cocaïne	60-80 €/g	→
Héroïne	20-50 €/g	→
Kétamine	40 €/g	→
LSD	10 € unité (buvard)	→
MDMA/ecstasy	10 € à l'unité (comprimé)	→
Méthadone	1 € / 10 mg	→

1. Réaction allergique généralisée susceptible de menacer le pronostic vital, conduisant à une perte de connaissance.

Les lignes de force toujours en vigueur

Tensions autour des mineurs non accompagnés (MNA)

Les MNA en France constituent une population large et diversifiée venant généralement des pays du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne. Les pratiques mentionnées ici ne concernent qu'une minorité d'entre eux : ceux qui sont décrits par les forces de l'ordre et les intervenants de rue comme en situation de survie, se livrant à des actes de délinquance répétés.

Ces MNA viennent du Maroc ou d'Algérie, passent souvent par l'Espagne avant d'arriver en France. Ils consomment du Lyrica® et du Rivotril®, produits qui semblent favoriser la commission d'infractions. Ils sont

présents dans l'hypercentre de Bordeaux depuis 2018, et commettent de nombreux actes de violences, sur eux-mêmes et sur autrui. Un membre du parquet les décrit en situation de « survie permanente », avec des états sanitaires très dégradés. Ils apparaissent très souvent comme récalcitrants à toute prise en charge socio-sanitaire.

En fin d'année 2019, un groupe d'enquête dédié a été créé par la sûreté départementale de la Gironde afin de traiter plus efficacement les affaires impliquant des MNA. Selon des intervenants du groupe focal d'application de la loi, il est fort probable que les MNA fassent l'objet d'exploitation par des réseaux criminels.

Très forte disponibilité de la cocaïne

Dans un contexte, décrit depuis plusieurs années, de forte accessibilité de la cocaïne sur le territoire français, l'arrivée de petits ballots de cocaïne sur les plages de la côté Atlantique en novembre 2019 a semble-t-il, accru sa disponibilité. Cette cocaïne proviendrait du naufrage d'un navire venu d'Amérique du Sud. D'importants dispositifs policiers ont été mis en place en Nouvelle-Aquitaine pour retrouver les cargaisons échouées. Cela n'a pas empêché l'apparition sur le marché d'une cocaïne dite « des plages » revendue au prix local. Selon les analyses réalisées localement via le dispositif SINTES de l'OFDT, celle-ci ne semble pas contenir de produits de coupe, présentant ainsi un taux de pureté élevé. Les forces de l'ordre ont récupéré 1,2 tonne de cocaïne entre la Loire-Atlantique et les plages du Pays basque entre mi-octobre et mi-novembre 2019.

La cocaïne est vendue entre 60 et 80 € le gramme et généralement 40 € le demi-gramme. Il existe une vente de quantités inférieures au gramme essentiellement destinée à un public précaire. Les usagers parlent de « vente au 0,1 g », « le prix d'un ticket resto ». Cette augmentation de l'accessibilité peut engendrer des comportements d'usage compulsifs, notamment lorsque la cocaïne est fumée, une pratique dont les intervenants en addictologie continuent de souligner l'augmentation. Le produit est alors appelé « base », « coke basée » ou « crack » et rendu fumable par une préparation impliquant l'utilisation d'ammoniaque ou de bicarbonate de soude. Des points de vente de cette forme spécifique de cocaïne transformée apparaissent et disparaissent sporadiquement dans l'espace urbain bordelais.

Trafic : les réseaux sociaux, des supports publicitaires pour les vendeurs

De nombreux dealers affichent désormais leurs tarifs sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Snapchat, etc.) et proposent parfois des réductions (par exemple des offres de type « *Black Friday* » : « 1 gramme de cocaïne acheté, un ecstasy offert »), en reprenant les codes du commerce licite. Ces pratiques publicitaires et promotionnelles (les applications permettent de contacter plus directement les acheteurs géolocalisés) témoignent

d'un effort d'adaptation des réseaux de trafics à leur clientèle et ont pour effet d'accroître la disponibilité des substances. Les messageries sécurisées (Telegram®, Signal®), qui cryptent le signal de bout en bout et confèrent aux échanges entre acheteur et vendeur une forte sécurité, amplifient ce phénomène. En dehors des points de vente fixes où le client va se rendre, la tendance est clairement au développement de la livraison à domicile ou en point de rendez-vous.

CBD (cannabidiol), le cannabinoïde qui interroge les usagers et les professionnels

Le CBD est un des cannabinoïdes naturellement présents dans la plante de cannabis. Il présente des propriétés relaxantes et anxiolytiques et des études décrivent son efficacité dans le traitement de maladies comme l'épilepsie. Ce cannabinoïde n'est ni euphorisant ni addictogène. Il se présente sous différentes formes : sommités fleuries, poudre, huile. L'utilisation du CBD est strictement encadrée par la loi. Selon la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), la présence de THC dans les produits finis (e-liquide, infusion) est interdite² quel que soit son taux.

Le CBD est disponible sur Internet depuis plusieurs années, ainsi que dans plusieurs magasins bordelais. Les motivations d'usage du CBD sont multiples : sevrage au cannabis, stratégie de RdRD par la vaporisation (absence de combustion), désir de sortir d'une pratique illégale ou attiré de la nouveauté.

Les usagers essaient différents modes de consommation de CBD. Certains vapotent des e-liquides à teneur élevée en CBD, d'autres déposent le CBD acheté sous forme de tête d'herbe directement sur du tabac comme avec une herbe de cannabis classique. Ces dernières, facilement interchangeables avec du cannabis classique (herbe), peuvent servir de supports à des arnaques (des escroqueries par des dealers de rue vendant du CBD en lieu et place de cannabis ont été observés).

2. La réglementation française est susceptible d'évoluer suite à l'[arrêt](#) de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Focus sur d'autres points

Le protoxyde d'azote, un gaz « à la mode »

Le protoxyde d'azote est un gaz utilisé dans le milieu médical pour ses propriétés anesthésiques et analgésiques. Il est aussi employé comme gaz de pressurisation d'aérosol alimentaire. Il est également consommé de manière récréative en raison de ses propriétés euphorisantes (d'où son surnom de « gaz hilarant »). Le gaz, contenu, le plus souvent dans de petites cartouches,

peut être acheté en supermarché (bien que certaines grandes surfaces bordelaises aient arrêté d'en vendre). Il est ensuite déconditionné dans des ballons (vendus 2 € en free party, en fête étudiante), dont le contenu, au goût légèrement sucré, est ensuite inhalé.

Sa consommation en free party est décrite de longue date. Le changement dans les usages observés depuis quelques années concerne d'une part le profil des



usagers : des consommations sont rapportées en collèges, lycées (selon des intervenants en médecine scolaire)

et des cartouches vides sont retrouvées jonchant le sol dans de nombreux quartiers, notamment populaires, de Bordeaux métropole. D'autre part, des consommations massives sont signalées chez certains usagers, selon du personnel hospitalier et de l'Agence régionale de santé, avec des inhalations de plusieurs dizaines de cartouches, ce qui génère des conséquences neurologiques parfois dommageables et durables. Cependant, la majorité des usagers interrogés consomment quelques cartouches en groupe et évitent la consommation associée d'alcool qui déclenche des nausées.

Crise sanitaire 2020 – Covid-19

Le développement de l'épidémie de Covid-19 et l'instauration des mesures de confinement par les pouvoirs publics à la mi-mars 2020 sont venus modifier les pratiques de consommation de drogues, les activités des structures d'addictologie et de réduction des risques, et perturber les activités des réseaux de trafic. L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), à travers son dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND), a souhaité recueillir des informations afin de documenter ces évolutions. La mobilisation de huit coordinations locales a donné lieu à deux publications, les « bulletins TREND/COVID-19 », en ligne sur le site de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'enquête qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur sociosanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (free parties) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Bordeaux est confiée à l'association CEID Addictions.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Relecture : Michel Gandilhon, Clément Gérome, Maitena Milhet, Carine Mutatayi, Ivana Obradovic, Caroline Protais

Remerciements : à Morane Barbarat, Agnès Creyemey, Margot Marie, Sarah Perrin (observateurs ethnographiques). Ainsi qu'à l'ensemble des vigilants collecteurs SINTES, aux participants du dispositif dont ceux des groupes focaux champ d'application de la loi et sanitaire et, bien sûr et toujours, aux usagers qui partagent leurs expériences.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © Jacques PALUT / © U.P.images - Fotolia.com / © CEID Addictions Bordeaux]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

CEID

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 44 84 86
lazesaurelie@hotmail.fr